

WORLD WAR II MEMORY & FRENCH DEBATES OVER THE ALGERIAN WAR

Kelsie Haakenson

Honors History Thesis

Winter 2016

Mentored by Professor Ray Jonas

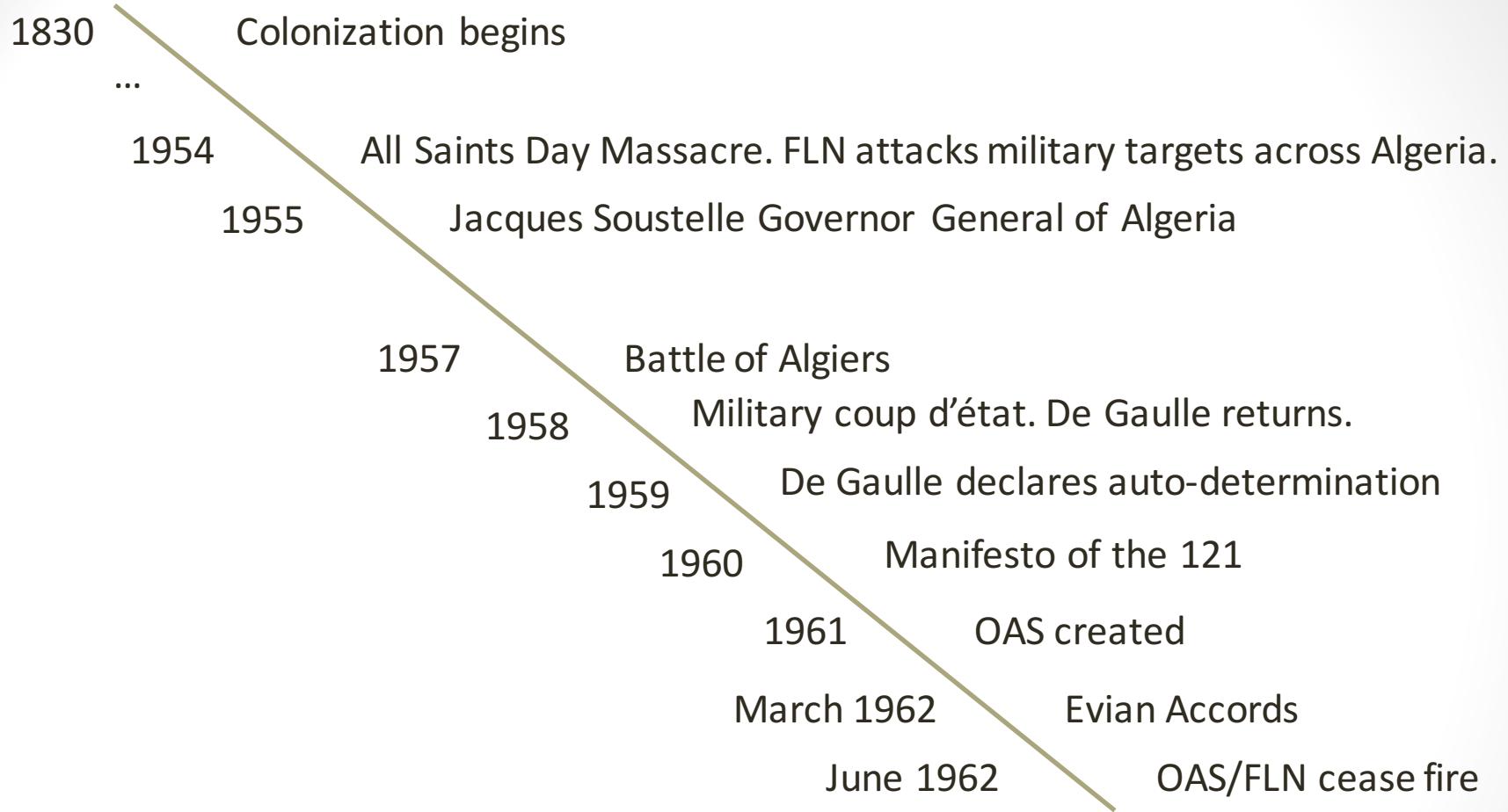


"I remember of a time when the French intellectuals rose up precisely against the fierce Hitlerian obscurantism, which is without a doubt...the one which comes closest...to the totalitarian absolutism of the UCRA."
- Jacques Soustelle (1955)

"In 1943, in the Rue Lauriston (the Gestapo headquarters in Paris), Frenchmen were screaming in agony and pain...one thing seemed impossible in any circumstances: that one day men should be made to scream by those acting in our name."

- Jean-Paul Sartre (1958)





THE ALGERIAN CONFLICT

1954-1962

Soustelle v. Comité

1955 - 1956

Sartre on Torture

1957-1958

“War of petitions”

1960

INTELLECTUALS' CONFLICT

1955 - 1956

"I fought against the spirit of defeat and of abandon that drove France to hand over Czechoslovakia, to permit the remilitarization of the Rhineland by Hitler, to let the Axis create itself and solidify in the face of the disarray of the democracies: I have not changed."

- Jacques Soustelle (1955)

VOICES FOR A FRENCH ALGERIA

Un Document CONNAISSANCE DE L'ALGÉRIE

Lettre d'un intellectuel à quelques autres

par Jacques SOUSTELLE



Normalien, agrégé de philosophie, docteur ès-lettres, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes et Directeur de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, Jacques SOUSTELLE est hautement apprécié dans les milieux universitaires pour son œuvre d'ethnologue et de sociologue. Le rôle important qu'il a tenu dans la Résistance, puis dans la vie politique depuis la Libération, lui a permis de montrer qu'un intellectuel pouvait être aussi un homme d'action. Il en apporte une nouvelle preuve dans ses actuelles fonctions de Gouverneur Général de l'Algérie.

Cependant la politique qu'il y mène vient d'être vivement critiquée par un groupe d'universitaires et de publicistes réunis sous la dénomination de « Comité d'action des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Algérie ». C'est pour mettre les choses au point que Jacques SOUSTELLE a rendu publique la lettre que nous diffusons aujourd'hui. Nos lecteurs pourront ainsi connaître avec précision sur quelles réalités se fonde l'action de la France en Algérie.

J 'ai eu connaissance d'un manifeste « contre la guerre en Algérie », signé par beaucoup d'hommes que je respecte et dont certains sont de mes proches amis. C'est dire que j'apporte à ce texte la plus sérieuse attention. Même engagé dans l'action, je demeure un universitaire, un enseignant et un écrivain. Je crois à la valeur intrinsèque de la pensée, de la recherche et de la réflexion. Je suis persuadé que nous avons un rôle à jouer dans la vie publique, ne serait-ce qu'en essayant de substituer aux vagues images passionnelles qui sont l'instrument habituel de la politique les notions de probité, de précision et de rigueur auxquelles nous tenons par profession.

Il me paraît évident que si des intellectuels se manifestent en tant que tels dans le domaine politique — comme certains viennent de le faire par cet appel — ils ne sont justifiés que s'ils se comportent en la circonstance et plus que jamais en intellectuels, c'est-à-dire avec le souci d'honnêteté et de clarté qui est en quelque sorte notre marque. Autrement, leur intervention n'aurait pas plus de valeur que celle des plombiers-zingueurs ou des ordonnateurs de pompes funèbres, professions aussi respectables en elles-mêmes que les nôtres.

L'opinion attache plus de poids à la parole d'un professeur en Sorbonne qu'à celle du plus estimable des épiciers ou des ajusteurs : c'est évidem-

1957 - 1958

"France is almost as mute as during the Occupation,
but then she had the excuse of being gagged."

- Jean-Paul Sartre (1958)



HENRI ALLEG

Henri Alleg a été, de 1956 à 1958, directeur d'Algiers Républicain. Ce journal qui critiquait les autorités coloniales ouvrait ses colonnes à toutes les tendances de l'opposition démocratique et nationale algérienne, fut interdit en septembre 1958.

A partie de cette date, Henri Alleg multiplie les démarches pour obtenir que soit levée cette mesure d'interdiction. Celle-ci est finalement reconnue illégale par le Tribunal administratif d'Alger, ce qui n'empêche pas les autorités de s'opposer à la réparation de son procès.

En novembre 1958, pour échapper à la mesure d'interdiction qui frappe la plupart des collaborateurs du journal, Alleg est contraint de passer dans la clandestinité.

Il est arrêté le 12 juin 1959 par les parachutistes de la 10^e D.P., qui le séquestrent à El-Biar, dans la banlieue d'Alger, pendant un mois entier.

C'est le récit de cette détention qu'il fait ici. Le livre s'achève au moment où Henri Alleg est transféré au centre d'isolement de La Soufrière. « On sortira d'ici avec en Algérie de nombreux compagnons : Pétain, Cœcilia, Berrihough... », où sont intimes, sur simple décision administrative, des gens contre lesquels aucun charge n'a été retenue.)

PRIX : 50 Francs

Texte intégral du livre

LA QUESTION

par Henri ALLEG

PARU AUX ÉDITIONS DE MINUIT

« En attaquant les Français corrompus,
c'est la France que je défends ».
JEAN-CHRISTOPHE »

DANS cette immense prison surpeuplée, dont chaque cellule abrite une souffrance, parler de soi est une division et une condamnation. Il s'agit de deux vingt, les cheveux enchainés, qui attendent leur grâce ou leur fin. Et c'est à leur rythme que nous vivons tous. Pas un détenu qui ne se retrouve le soir sur sa paillasse à l'idée que l'aube peut être sinistre, qui ne l'endure sans sourciller de toute la force qu'il peut posséder. Mais c'est précisément le caractère que montent chaque jour des chants interdits, les chants magiques qui jaillissent toujours du cœur des peuples en lutte pour leur liberté.

Les sorties ? Depuis longtemps le mot nous est à tous devenu familier. Rares sont ici ceux qui y ont échappé. Aux « entrants » à qui l'on peut céder la parole, les questions que l'on pose sont, dans l'ordre : « Arrêté depuis longtemps ? Torturé ? Parce que policier ? » Les réponses sont toujours les mêmes : « Oui, mais je résiste. » Puis, lorsque l'on demande le retentissement qu'elle a eue. Elle n'est en rien unique. Ce que j'ai dit dans ma plainte, ce qui est la

L était 16 heures lorsque le lieutenant de passeur Charbonnier, accompagné d'un de ses hommes et d'un gendarme, arriva chez Audin pour me prendre en charge. La veille de ce mercredi 12 juin, mon ami Maurice Audin, assistant à la Faculté des Sciences d'Alger, avait été arrêté et emmené par la police. Il y avait laissé un inspecteur. C'est lui qui m'avait porté lorsque je tombai dans la tourmente. J'avais tenté, sans succès, de m'échapper, mais le policier,

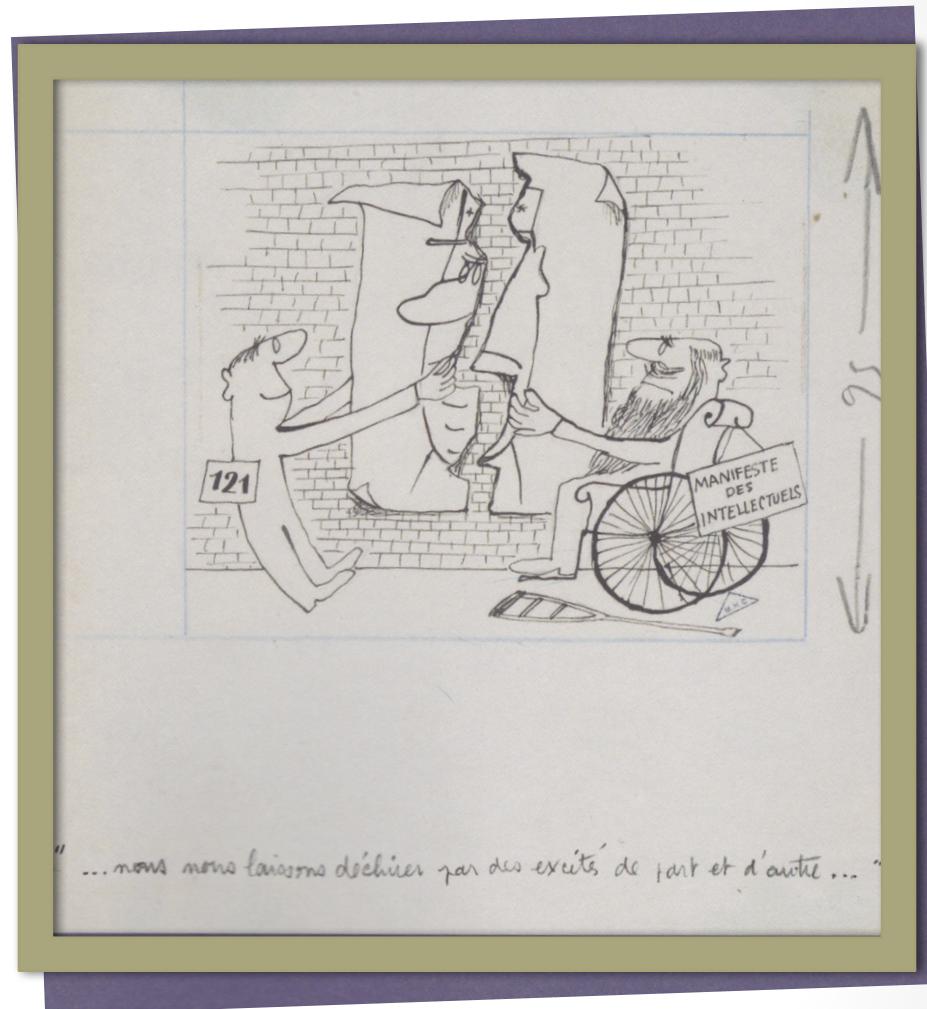
VOICES
PROLIFERATE
AGAINST
TORTURE

1960

“The French intellectuals want peace. We don’t have much faith in the French intellectuals; they give up too easily.”

– French Army Captain (1959)

MANIFESTOS DIVIDE THE NATION



“...nous nous laissons déchirer par des excès de tant et d'autre ...”

“...we are letting ourselves be ripped apart by hotheads on one side and the other...”

Military Climax and Conclusions



Left: National Federation of Deportees, Internees, Resists and Patriots Flier (1962)

Below: Tanks Guard the National Assembly in Paris (1961)



NEARLY CIVIL WAR

Perseverance against
'Totalitarianism'

Human Rights
against Torture



The French Resistance and Democratic Ideals

THE SIGNIFICANCE OF MEMORY